

MAISON des HABITANTS

Compte-rendu de la réunion du mercredi 23 mai 2023

Habitants : Aline AUGER, Cédric LEROY, Yannick MARTIN, Jean-Claude TISSEYRE, Cyril HUGOUNENQ et Albert MOLLARD

Élus : Marine LEGENDRE (adjoindte à la participation citoyenne), Jean-Luc PETITCLERC (adjoindt à l'action sociale, à la petite enfance et aux outils numériques), Isabelle MIROGLIO (élue à la culture, la vie association et évènementiel) et Laurence KAHN (conseillère au logement et logement social)

Agent : Céline VERDON (responsable du service Vie locale)

Excusées : Sylvie CROZEL, Pauline NEUWIRTH et Josette RECALT

1- Introduction- points d'organisation

- Accueil d'un nouveau membre : Albert MOLLARD
- Liste des membres du groupe

Information de Martine Costarigot par mail du 20/03/2023 : « Bonjour, Le Conseil d'Administration du club Brises de Neiges s'est tenu ce jeudi 16 mars 2023. Il a confirmé que le Club en tant qu'association ne participerait pas à ce groupe de travail sur la création d'une Maison des habitants. Nous avons défini que comme les associations Tronch'Lucide, le Repair Café et l'AFT, Josette Récalt vice-présidente du Club Brise des Neiges participerait à titre personnel. Je n'y participerai pas à titre personnel comme je l'avais indiqué à la réunion de janvier. Mon cadre de vie me conduit à m'impliquer dans une commune d'un autre territoire. Bien cordialement »

À noter également que les deux jeunes qui s'étaient manifestés ne viennent pas et ne répondent pas aux messages depuis la création du groupe ➔ on considère qu'ils ne participent plus au groupe de travail.

Avec l'arrivée d'Albert aujourd'hui, 9 places sur les 10 sont occupées pour le collège habitants.

L'information est à diffuser autour de vous pour trouver une 10^{ième} personne.

- Prochaine étape importante: en septembre/ octobre 2023, une réunion publique est à organiser pour présenter l'état des travaux du groupe aux Tronchois : restitution et validation des travaux.

2- Quels usages pour la MDH ?

Les usages retenus lors de la précédente réunion sont explicités et listés. Chaque membre du collectif a ensuite 6 votes à répartir comme il le souhaite pour prioriser les usages.

Les items suivants ne sont pas retenus dans cette phase de travail car le groupe estime qu'ils doivent faire partie de la structure du lieu : une terrasse extérieure, un abri extérieur et des salles de réunions.

Les activités intergénérationnelles sont également sorties car c'est un pré requis au projet tout comme l'occupation permanente des lieux.

Voici le bilan des votes :

Bistrot associatif : 11 votes

Échanges de services : 11 votes (on y intègre l'aide aux devoirs)

Magasin pour rien : 6 votes

Point de renseignements / Ressources (on y inclus le tableau des stages et jobs) : 5 votes

Cyber café : 5 votes

Activités festives : 5 votes

Repas gratuits (solidarité) : 5 votes

Résidence artisanale : 5 votes

Lieu de compagnie : 5 votes

Logements d'urgence : 4 votes

Potagers solidaires : 2 votes

Espace culturel : 0 vote

3- Etude du lieu possible pour la MDH

Lors de la réunion précédente, deux lieux avaient émergé : la ville Brise des Neiges et la villa des Alpes.

Jean-Luc évoque l'espace Doyen Gosse mais ce lieu n'est pas retenu.

Après quelques échanges, un tour de table est réalisé pour voter parmi l'un des deux lieux.

Le résultat est :

- 8 votes pour la villa BDN
 - 3 s'abstiennent
 - 0 vote pour la Villa des Alpes
- ⇒ **Le lieu de la Villa Brise des Neiges est retenu.**

Voici les arguments évoqués en sa faveur : position centrale, jardin autour, patrimoine communal qui dépérit, de nombreux usages concentrés, accès transport en commun, déjà des usages existants (logements d'urgences, cuisine, activités...), proximité de la future école maternelle, les jeux d'enfants, possibilité d'aménager une terrasse, l'occasion de restaurer un lieu, accessibilité pour y aller, bistrot associatif au sous-sol avec ouverture sur l'extérieur, mais projet sera peut-être plus long à mettre en œuvre en terme de rénovation et d'aménagement

Les inconvénients de la Villa des Alpes sont principalement les services municipaux à déplacer et le bistrot associatif qui serait en compétition avec le Chalet des clubs.

Le lieu et les usages retenus par le collectif seront validés lors du prochain bureau d'adjoints par Marine.

4- Conclusion

Le groupe souhaitait visiter la villa Brise des Neiges lors de la prochaine réunion mais celle-ci n'est pas du tout disponible, par contre elle le sera le mardi 4 juillet. Je vous propose donc de maintenir notre réunion du 6 juin au pôle technique et celle du 4 juillet aura lieu à la Villa Brise des Neiges.

Voici l'ordre du jour de la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 6 juin de 18h00 à 20h00, au pôle technique.

- 1- Préciser et détailler les usages retenus (fonctionnement, budget...) notamment le bistrot associatif (Cédric) et les échanges de services (Aline)

Laurence regarde l'usage résidence artisanale

- 2- Point financement

Présentation de Jean-Luc sur le financement CAF – 15 min

Cédric amènera des éléments

Isabelle amènera des éléments sur les financements liés au patrimoine

Marine sur d'autres financements et les appels à contribution

La dernière réunion avant l'été se déroulera le mardi 4 juillet de 18h à 20h, à la villa Brise des Neiges où nous préparerons le temps de restitution aux Tronchois à la rentrée.

Merci à tous de votre participation !